

~~ANNEXE~~ 2

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET
ET DES SPORTS



PROJET DE PUBLICATION D'UN BULLETIN
DE LIAISON DE JEUNES

PROJET DE PUBLICATION D'UN BULLETIN DE LIAISON

I. Généralités

Rédigé en langue nationale, le bulletin de liaison paraîtra régulièrement à la fin de chaque trimestre. ^{not d'union entre les jeunes des 4 régions} Il aura pour rôle principal d'informer les jeunes sur leurs réalisations dans le domaine du développement socio-économique ainsi que dans celui des Sports.

En effet, pour pouvoir redynamiser les groupements socio-économiques des jeunes, il importe que ces derniers soient **constamment** informés **sur** leurs activités et qu'un échange d'expériences dans ce domaine soit facilité. Ce bulletin leur permettra d'acquérir une analyse critique des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Ce même bulletin ^{Cadre Lira} est aussi pertinent avec la campagne d'alphabétisation que le Ministère de la Jeunesse et des Sports va entamer chez les membres des groupements socio-économiques analphabètes. Ainsi, la lecture de ce périodique permettra aux jeunes de maintenir et améliorer leurs connaissances en "lecture et écriture".

Enfin, ce bulletin permettra au Ministère de la Jeunesse et des Sports d'informer les jeunes sur les activités entreprises dans le cadre de la préparation de l'année internationale de la jeunesse.

II. Description du projet

a) Buts du projet

- stimuler les jeunes à lire et écrire.
- Améliorer les conditions de vie économique, sociale et culturelle de la Jeunesse Rwandaise.
- Rendre les jeunes capables d'analyser concrètement leurs problèmes.
- Maintenir le niveau de formation des jeunes touchés par la campagne d'alphabétisation.
- Créer un système d'information dans le domaine de la Jeunesse et des Sports.
- Produire 10.000 bulletins trimestriels de liaison rédigés en Kinyarwanda, format 24 Cm x 17cm de $\pm$ 20 pages.

b. Le contenu des publications

Les articles élaborés par les jeunes, les associations culturelles et les clubs sportifs.

Ceux-ci étant les principaux bénéficiaires du projet il importe, pour sa réussite, qu'ils soient amenés à exprimer et à analyser concrètement...

tement leurs problèmes conformément à la stratégie de développement auto-centré adopté par le Gouvernement.

Les articles élaborés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports choisira et élaborera des sujets intéressant la Jeunesse dans le domaine du développement socio-économique, de la culture, ainsi que dans celui des sports.

Ces articles devront être susceptibles d'éveiller les jeunes à une prise de conscience de leurs problèmes et de provoquer ainsi leur créativité.

C. Le champ d'action

- Les groupements socio-économiques: ceux-ci sont actuellement estimés à 1.500 unités ou environ 30.000 jeunes sont encadrés.
- Les 42 centres de formation de la jeunesse
- Les 150 équipes sportives du Rwanda
(FB, BB, VB, Athlétisme)
- Les associations culturelles des jeunes
- Les mouvements de jeunesse implantés dans le pays.

D. Organisation de la rédaction

La rédaction sera assurée par un comité composé du personnel du Ministère et d'un Secrétariat Permanent pour le bulletin.

E. La Durée du projet:

4 ans et nous estimons qu'à partir de la 4ème année le projet pourra s'autofinancer.

III. Coût du Projet

Le financement requis pour 4 années est de 70 FRs le bulletin x 10.000 bulletins par trimestre x 4 trimestres x 4 ans = 11.600.000 FRW soit 2.800.000 FRs chaque année.

Comme au terme de cette période le bulletin devra s'autofinancer, des mesures seront prises depuis la première année pour accroître les recettes et diminuer progressivement l'aide extérieure dans les proportions de 1/4.

.../...

Le bulletin sera vendu à 50 Frs pendant 3 trimestres et distribué gratuitement le premier trimestre de la première année. Il sera également, vendu à 50 Frs la 2^e année et atteindra son coût de revient la 3^e ^{an née} avant d'être majoré d'une légère marge bénéficiaire pendant la dernière année du projet.

la Commission Pleinmembre de

C'est ainsi que l'aide demandée à l'UNESCO et les recettes à réaliser s'articuleront de la manière suivante :

la Commission Pleinmembre de

	! Aide UNESCO	! Recettes	! Dépenses	! Bonification
Première année	! 2.800.000	! 1.500.000	! 2.800.000	! 1.500.000
Deuxième année	! 2.100.000	! 2.000.000	! 2.800.000	! 2.800.000
Troisième année	! 1.400.000	! 2.800.000	! 2.800.000	! 4.200.000
Quatrième année	! 700.000	! 3.200.000	! 2.800.000	! 5.300.000

Les chiffres ~~ci-dessus~~ ne sont valables qu'~~aux~~ ^à conditions où les prix restent stables et tous les numéros vendus sans frais supplémentaires. Le Gouvernement Rwandais ~~devra également mettre à disposition le personnel de rédaction à ses frais.~~ ^{prendra en charge}

à la Commission Pleinmembre de Ainsi donc, le Ministère de la Jeunesse et des Sports demande à l'UNESCO : *l'UNESCO*

Pour la première année : 2.800.000 FRW ou 30.435 \$ US
 deuxième année : 2.100.000 FRW ou 22.827 \$ US
 troisième année : 1.400.000 FRW ou 15.218 \$ US
 quatrième année : 700.000 FRW ou 7.609 \$ US
 7.000.000 FRW 76.089 \$ US

12/9/83
riactualisé

Kigali, le 27/01/1983.